



ICAO

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

**QUATRIÈME RÉUNION DU GROUPE RÉGIONAL DE SÉCURITÉ DE L'AVIATION
POUR LA RÉGION AFRIQUE - OCÉAN INDIEN (RASG-AFI/4)**

(Nairobi, Kenya, 12 - 13 octobre 2017)

- Point 6: Initiative « Aucun pays laissé de côté (NCLB) » de l'OACI et assistance aux États AFI–**
6.2 État de mise en œuvre des projets du Plan AFI

(Note présentée par le Secrétariat)

SOMMAIRE
La présente note contient une mise à jour sur l'état de mise en œuvre des divers projets du Plan AFI concernant la certification d'aérodrome, l'examen par les pairs des services de navigation aérienne (ANS), la mise en œuvre du Programme de sécurité des États (SSP) et l'organisation des services de recherches et sauvages (SAR).
RÉFÉRENCE(S): <ul style="list-style-type: none">• Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP)• Plan mondial de navigation aérienne (GANP)• Document du Plan AFI• Rapports des réunions du Comité de pilotage (CP) du Plan AFI• Décision AFI Plan SC19/Dec 06: Élaboration et mise en œuvre des projets du Plan AFI• Documents de projets du Plan AFI: Certification d'aérodromes, Programme d'examen des ANS par les pairs, Programme de sécurité des États (SSP) et Recherches et sauvetage (SAR)
Objectif(s) stratégique(s) connexe(s) de l'OACI: <p>La présente note de travail se rapporte à l'Objectif stratégique - Sécurité - de l'OACI.</p>

1. INTRODUCTION

1.1 La Conférence des ministres africains des Transports tenue en juillet 2012 à Abuja, (Nigeria) a adopté une série de cibles continentales de sécurité de l'aviation qui ont été alignées sur les objectifs du Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP). Ces cibles comprennent : la certification de tous les aérodromes internationaux et la mise en œuvre des programmes de sécurité des États (SSP), entre autres. Parallèlement, des cibles régionales de navigation aérienne ont été adoptées par l'APIRG pour être mises en œuvre sur l'ensemble du continent.

1.2 Pour appuyer l'atteinte d'objectifs de sécurité plus larges, la 17^e réunion du Comité du pilotage du Plan AFI a approuvé le financement d'un certain nombre de projets allant de la certification d'aérodrome, de l'examen par les pairs des fournisseurs de services de navigation aérienne (ANSP), de la mise en œuvre du Programme de sécurité des États (SSP) à l'organisation des services de recherches et de sauvetage (SAR). Ces projets ont par la suite été lancés au cours du deuxième trimestre de 2016.

1.3 Par le biais de deux des projets, les États qui ont atteint un niveau de mise en œuvre effective de la supervision de la sécurité d'au moins 60% reçoivent une assistance pour développer leurs capacités à certifier leurs aérodromes internationaux et pour établir et mettre en œuvre des SSP d'ici la fin de l'année 2017, respectivement. Par ailleurs, plus de la moitié des États AFI reçoivent également une aide pour organiser efficacement les services SAR alors qu'un mécanisme efficace d'examen par les pairs est en train d'être mis en place grâce à une collaboration entre les ANSP africains.

1.4 Les bureaux régionaux de l'OACI de Nairobi et de Dakar sont chargés de la supervision des projets dans leur région respective, et également d'établir et de maintenir la coordination avec toutes les parties prenantes concernées, y compris les responsables gouvernementaux de haut niveau durant la mise en œuvre desdits projets. À cette fin, les équipes de sécurité des bureaux régionaux (ROST) organisent des missions d'assistance pour examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre de ces projets et fournir une assistance et des orientations, selon les besoins. Des experts locaux des États de la région ont été cooptés et sont utilisés dans les équipes des projets, après un briefing et une orientation appropriés.

2. ANALYSE

Projet de certification d'aérodrome

2.1 Considérant le nombre peu élevé d'aérodromes internationaux certifiés dans la région AFI à la fin de 2016, et considérant les nombreuses carences dans le processus de certification des aéroports déjà certifiés, le Comité de pilotage du Plan AFI a demandé que la mise en œuvre du projet de certification d'aérodrome soit effectuée dans le contexte de l'initiative « Aucun pays laissé de côté ». Comme cible, au moins 45% des États devaient développer des capacités pour certifier leurs aérodromes internationaux à la fin 2016. À cet égard, et en fonction des critères établis, seize États/aéroports prioritaires de la région AFI ont été identifiés pour bénéficier d'une assistance pour la certification d'un aérodrome international dans chacun d'entre eux.

2.2 Le projet de certification d'aérodrome a été lancé à Dakar et à Nairobi en août 2016. Pour le lancement dans chaque cas, étaient présents les DG des AAC et les PDG des aéroports des États bénéficiaires, les États donateurs, ainsi que des organisations régionales. Des ateliers de familiarisation ont été organisés aussitôt après; au cours de ces ateliers, les États bénéficiaires ont élaboré et soumis leurs plans d'action respectifs pour une résolution à temps des carences identifiées par l'examen ACI-APEX de leurs aéroports.

2.3 Seize États qui ont satisfait au critère d'éligibilité (Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gambie, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Angola, Botswana, Mozambique, Namibie, Seychelles, Swaziland, Ouganda, et Zambie) ont été identifiés comme pouvant bénéficier de l'assistance pour la certification d'un aérodrome international. À ce jour, par le biais du projet, 3 sur 10 aéroports (30%) des États bénéficiaires de la région WACAF, à savoir : Abidjan, Bamako et Lagos, ont été certifiés, tandis que 1 sur 9 aéroports (11%) des États bénéficiaires de la région ESAF, à savoir : Windhoek, a été certifié. On espère un plus grand progrès à la fin des 18 mois que durera le projet.

2.4 Les principaux défis auxquels les États sont confrontés dans le processus de certification sont liés à la résolution des carences constatées aux aéroports. Ceci nécessite l'allocation de ressources et l'engagement aussi bien des AAC que des exploitants d'aéroports. La non-disponibilité de personnels techniques formés aussi bien aux AAC qu'aux aéroports ainsi que le manque d'experts adéquats pour l'équipe de projet constituent des contraintes supplémentaires.

Projet de mise en œuvre du Programme de sécurité des États (SSP)

2.5 Le projet de mise en œuvre du SSP vise à aider les États éligibles dans leurs efforts pour assurer la sécurité de l'aviation en adoptant les principes de gestion de la sécurité pour traiter de manière proactive des risques de sécurité émergents en utilisant des approches cohérentes, étayées par des données pour mettre en œuvre une supervision de la sécurité plus avisée, utilisant le système et fondée sur les risques. Le projet a été lancé pour une durée de 24 mois avec les États bénéficiaires suivants: Afrique du Sud, Botswana, Burkina Faso, Cap-Vert, Cameroun, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gambie, Ghana, Kenya, Madagascar, Mali, Mauritanie, Maurice, Maroc, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, Sénégal, Soudan, Togo, Tunisie et Zimbabwe.

2.6 Dans le cadre du projet, l'OACI a offert d'organiser une formation en gestion de la sécurité pour permettre au personnel des organismes de régulation et des fournisseurs de services impliqué dans la mise en œuvre du SSP et du SGS d'avoir une compréhension des processus de gestion de la sécurité opérationnelle en analysant des exemples pratiques.

2.7 Le projet comprend une analyse des écarts qui sera effectuée par chaque État participant avec l'assistance et les orientations des équipes de sécurité des bureaux régionaux de l'OACI (ROST) et l'élaboration du plan de mise en œuvre/d'action du SSP. À ce jour, des missions d'assistance ont été menées dans le cadre du projet de mise en œuvre du SSP dans 11 États sur 24 (46%), à savoir : Botswana, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gambie, Kenya, Mali, Mauritanie, Maurice, Togo, Zambie et Zimbabwe.

Programme d'examen des ANSP africains par les pairs

2.8 Le projet du Plan AFI sur la mise en œuvre du Programme d'examen des ANS africains par les pairs a été lancé en mai 2017. Il vise à aider les ANSP à améliorer la sécurité et la qualité des opérations de navigation aérienne dans la région Afrique. Le projet travaille en étroite collaboration avec le Groupe de pilotage des ANSP africains chargé d'élaborer et de promouvoir un cadre régional et un mécanisme d'amélioration de la performance des ANS en Afrique, y compris un examen par les pairs. Il est composé des membres suivants: ASECNA, ATNS de l'Afrique du Sud, ANSP du Ghana, du Kenya, du Mozambique, et du Nigéria, FIR Roberts, CANSO, OACI et CAFAC.

2.9 Une réunion de coordination des ANSP africains, qui a été couronnée de succès, s'est tenue du 3 au 5 mai 2017 à Freetown (Sierra Leone) dans le cadre du projet d'examen des ANSP par les pairs, et a conduit à l'adoption d'un cadre régional de coopération, du manuel du programme d'examen par les pairs pour guider la mise en œuvre opérationnelle du programme d'examen par les pairs, et d'une Feuille de route de la coopération des ANS africains pour la période 2017/2018. Les étapes suivantes comprennent : la sélection et la formation des personnes chargées de l'examen, l'organisation des examens pilotes, l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action correctrices et l'évaluation du projet.

Organisation de recherches et sauvetage

2.10 Le projet SAR du Plan AFI vise à aider les États à mettre en place une organisation de recherches et sauvetage efficace et opérationnelle. Après le lancement du projet, auquel environ 30 États ont maintenant adhéré, un atelier a été organisé à Nairobi pour les États bénéficiaires. L'atelier a fourni avec succès aux participants des informations et des connaissances essentielles sur l'objectif et la portée du projet. Une enquête SAR a été menée avec un taux de réponses élevé des États, réponses, sur la base desquelles l'analyse des écarts sur l'état de la mise en œuvre des services SAR dans la région a été complétée. Dans un contexte plus large des services SAR en Afrique, et sans limiter la portée du projet, les bureaux régionaux ont mis en place une équipe d'experts techniques. L'équipe du projet a apporté un soutien à la conférence de haut niveau sur les services SAR organisée par la CAFAC à Lomé, en avril 2017, et qui a abouti à une déclaration et un Plan d'action pour l'amélioration des services SAR en Afrique.

2.11 Des modèles et des échantillons de documents SAR pertinents en anglais et en français qui ont été élaborés par l'équipe d'experts techniques SAR qui a travaillé en collaboration avec les bureaux régionaux de l'OACI, ont été envoyés aux États. Des missions d'assistance ont été envoyées aux États et des missions supplémentaires sont prévues au quatrième trimestre de 2017. Certains États ont demandé l'assistance de l'OACI pour l'organisation de séminaires de sensibilisation sur les SAR au niveau national pour aider à comprendre les rôles et les responsabilités. Ceux-ci sont en train d'être examinés dans le cadre du projet.

3. CONCLUSION

3.1 À sa 19^e réunion tenue à Gaborone (Botswana) en mai 2017, le Comité de pilotage du Plan AFI a décidé que la mise en œuvre des projets approuvés doit être poursuivie et gardée sous contrôle afin de faciliter l'atteinte des objectifs régionaux annuels connexes et d'améliorer la sécurité de l'aviation globale dans la région. (SC19/Dec.06). Outre ce projet en cours, des propositions...

4. SUITE À DONNER PAR LA RÉUNION

4.1 La réunion est invitée à:

- a) prendre acte des informations contenues dans la présente note de travail;
- b) reconnaître le soutien important qui est en train d'être fourni aux États par le Plan AFI de l'OACI dans les domaines de la certification d'aérodrome, de la mise en œuvre du Programme de sécurité des États, de l'examen des ANSP africains par les pairs et de l'organisation des recherches et sauvetage;
- c) inviter instamment les AAC des États, les exploitants d'aéroports, les ANSP et toutes les parties prenantes à renforcer leur engagement et à intensifier les efforts pour la mise en œuvre des projets respectifs, et à assurer la résolution à temps des carences existantes et la réalisation des objectifs fixés; et
- d) donner une rétroaction sur les activités des projets en cours et proposer des domaines supplémentaires d'intervention possible pour mieux prendre en compte les priorités de sécurité émergentes.

---FIN---